

Entretien de la maison

L'ADAR étudie toutes les demandes de façon personnalisée et propose des prestations sur mesure.

Nous vous aidons à votre domicile afin de vous soulager dans le ménage, l'entretien de votre maison et pour vous aider de façon régulière ou ponctuelle.

Pour l'entretien de votre maison, nous vous proposons un service de qualité, réalisé par du personnel compétent.

Nous vous proposons :



• DES ENTRETIENS QUOTIDIENS :

- **Le ménage** (le nettoyage des sols, des vitres, des sanitaires, des appareils ménagers, des meubles) ;
- **Le rangement** : chambre, séjour, salle à manger, cuisine, salle de bain, toilette, couloirs, escaliers, ... ;
- **Le lavage** et le **repassage du linge** ;

• DES GROS TRAVAUX MENAGERS :

- Nettoyer les vitres ;
- Ranger une cave, un grenier, vider une pièce de la maison ;
- Trier les armoires, ranger la bibliothèque, vider les étagères... ;
- Remettre en état une pièce de votre maison ou suite à une fête de famille (vaisselle, rangement, lavage) ;
- Faire ou défaire les cartons pour un déménagement, nettoyer l'ancien ou le nouveau logement ;
- **Le ménage** de printemps...

• DES PETITS BRICOLAGES :

- Changer une ampoule,
- Remplacer les joints de robinetterie,
- Poser un cadre,
- Monter une étagère...

• DES PETITS JARDINAGES :

- Tondre les pelouses,
- Tailler les haies et rosiers,
- Débroussailler,
- Planter...



Les limites de l'intervention

Les travaux de construction, de réparation et de finition des bâtiments ne sont pas concernés par ce service. L'intervention sur des équipements utilisant du gaz, de l'eau ou de l'électricité doit aussi être laissée à des spécialistes.

Les gestes simples, tels que changer un joint ou une ampoule sont admis, mais ils requièrent une qualification professionnelle minimale.

L'intervenant peut avoir à acheter des petites fournitures pour sa prestation (vis, chevilles, clous, etc.) : ces dépenses sont à la charge du bénéficiaire.